



Les élus face à leur responsabilité !



Christian PONS
Président de l'UNAF

Un projet de loi inacceptable

Comme elle l'avait déjà fait en septembre à propos de la proposition de loi présentée par la FNSEA et les JA qui demandait la réautorisation de l'acétamipride, un néonicotinoïde « tueur d'abeilles » interdit en France depuis 2020, l'UNAF exprime sa vive opposition au projet de loi dite pour « lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur » déposée par les sénateurs Laurent Duplomb et Franck Menonville. Cette proposition prévoit notamment de permettre à nouveau l'autorisation de certains néonicotinoïdes. Nous rappelons avec force que la très haute toxicité de cette famille d'insecticides fait depuis plusieurs années l'objet d'un consensus scientifique international irréfutable. Sur le terrain, les apicultrices et les apiculteurs ont subi au quotidien les ravages de ces pesticides sur leurs abeilles. Maintes fois saisi par l'UNAF, le Conseil d'Etat a systématiquement annulé, depuis près de 25 ans, toutes les autorisations de mise sur le marché des produits à base de néonicotinoïdes. Le projet de ces deux sénateurs constitue par ailleurs un recul inadmissible et sans précédent de la législation sur les pesticides en France, condamnant la biodiversité et la survie des pollinisateurs. Leurs objectifs :

- Abolir la séparation entre le commerce et le conseil sur l'utilisation des pesticides.
- Autoriser à nouveau les remises commerciales sur la vente de pesticides.
- Rendre facultatif le conseil stratégique phytosanitaire.
- Permettre au ministre de l'Agriculture de suspendre des décisions de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire) en conférant à l'autorité politique le pouvoir de tenir en échec le diagnostic scientifique, au mépris de l'indépendance de l'évaluation et de la gestion du risque agrochimique.
- Autoriser l'utilisation de drones pour la pulvérisation des cultures.

Ce texte est en contradiction totale avec l'évolution du droit européen qui vise à réduire l'usage des pesticides et met à mal les courageuses avancées en matière de protection des pollinisateurs que nous avons obtenues de haute lutte en France. Face à ces menaces, nous appelons les parlementaires à rejeter sans réserve cette proposition de loi, qui mettrait en grand danger les apiculteurs et apicultrices, la préservation de leur cheptel, les pollinisateurs sauvages et, au-delà, la biodiversité.

Mercosur et crise agricole

Les agriculteurs, de toute obédience syndicale, manifestent à nouveau partout en France. Le projet de libre-échange Mercosur a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. En tant qu'apicultrices et apiculteurs, nous sommes totalement opposés à ce projet qui permettrait l'importation sans taxe en Europe de 45 000 tonnes de miel en provenance d'Amérique du Sud. Déjà concurrencés par les « miels » à très bas prix en provenance d'Asie, nos apicultrices et apiculteurs professionnels qui vendent en fûts éprouvent de grandes difficultés à écouler leur production. Dès lors, ces volumes supplémentaires ne pourraient qu'aggraver encore la situation. En revanche, l'UNAF ne peut cautionner au nom de la simplification les

demandes des tenants de l'agriculture intensive, la FNSEA et les JA, allant à l'encontre de la protection de l'environnement et des pollinisateurs à l'image du projet de loi des deux sénateurs.

ONF et apiculture

Les relations entre l'ONF et les apicultrices et apiculteurs sont toujours aussi tendues. Les nouveaux contrats proposés pour implanter des ruches en forêt, et que l'UNAF n'avait pas validés, ne sont absolument pas acceptables en l'état. Les apicultrices et apiculteurs provençaux ont ainsi manifesté à Aix-en-Provence leur colère. De nouvelles négociations au niveau national devraient s'ouvrir en décembre. A suivre !

“Tropilaelaps”, une nouvelle menace pour nos abeilles...

Un nouvel acarien, *Tropilaelaps*, particulièrement agressif et dangereux pour nos abeilles, est en train de coloniser plusieurs pays d'Asie centrale et se rapproche de l'Europe. L'UNAF a adressé un courrier aux services sanitaires français et européens concernés pour leur demander de prendre des mesures en urgence afin de limiter le risque d'une contamination rapide des cheptels apiaires européens. A suivre sérieusement.

Salon des maires de France

L'UNAF a une nouvelle fois participé à l'édition 2024 du Salon des maires et des collectivités locales, organisé du 19 au 21 novembre. Cet événement incontournable a réuni près de 60 000 visiteurs, dont une majorité d'élus municipaux qui ont manifesté un vif intérêt pour les programmes « Abeille, Sentinelle de l'Environnement® » et « APlicité® ». Quasiment toutes et tous nous ont fait part de leurs préoccupations pour lutter contre le frelon asiatique sur leurs communes. Nous leur avons présenté notre guide pratique qui a été salué pour son sérieux et son pragmatisme par les élus et les apiculteurs présents. Le rendez-vous est déjà pris pour le prochain salon 2025.

APlicité®, le label de nos collectivités !

Le 20 novembre, l'hémicycle du Conseil économique, social et environnemental, au palais d'Iéna, à Paris, a accueilli la cérémonie officielle de remise du label APlicité® 2024. 122 collectivités engagées pour le respect de l'ensemble des pollinisateurs comme de l'apiculture ont été mises à l'honneur. Cet événement chaleureux et fédérateur a permis de reconnaître dans une ambiance conviviale et positive les efforts des collectivités et d'encourager les nouvelles communes labellisées à toujours faire mieux. Le label poursuit ainsi son double objectif : valoriser l'engagement environnemental des collectivités et favoriser une mobilisation pour la préservation des pollinisateurs qui sont plus que jamais de véritables « sentinelles de l'environnement ».

L'année 2024 s'achève. Une année compliquée et hélas peu porteuse de bonnes nouvelles ! Plus que jamais, nous devons nous mobiliser pour défendre avec énergie les abeilles et l'apiculture. Plus que jamais, vous pouvez compter sur l'UNAF, son conseil d'administration et ses salariés toujours à vos côtés ! Je vous souhaite à vous et à vos familles de belles fêtes de Noël.